

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MISSION PERMANENTE AUPRES DES NATIONS UNIES



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
البعثة الدائمة لدى هيئة الأمم المتحدة

PRESS RELEASE

Discours

de

S.E.M. Ahmed Ould Sid'Ahmed

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
de la République Islamique de Mauritanie
devant la 60^{ème} Session de l'Assemblée générale
des Nations Unies

New York, le 20 septembre 2005

Seule la version lue fait foi

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous présenter, au nom de la République Islamique de Mauritanie, nos sincères félicitations pour votre élection comme Président de la 60^e Session de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que votre riche expérience et votre immense talent vous permettront d'aborder les questions internationales et régionales proposées à nos travaux avec confiance et assureront la réussite de cette session qui coïncide avec le 60^e anniversaire de notre auguste organisation.

Je ne manqueras pas, en cette occasion, de saluer votre prédécesseur, Monsieur Jean Ping, Ministre des Affaires Etrangères du Gabon pour le talent et la patience dont il a fait preuve dans la conduite des travaux de la précédente session et pour l'effort continu qu'il a mené pour créer les conditions propices pour la tenue de cette session et du sommet qui l'a précédée.

Je voudrais aussi présenter nos chaleureuses félicitations au Secrétaire général, Monsieur Kofi Annan et à tous ses collaborateurs pour les efforts intenses et les médiations constantes qu'ils ont menés pour la tenue de cette session et la réalisation des nobles objectifs de notre organisation.

Je salue également les efforts importants qui ont été menés durant la période intersession, le dialogue de haut niveau entamé à New York à la fin du mois de juin autour du financement du développement et la session du Conseil Economique et Social consacrée aux étapes franchies sur le plan national pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et activer les résultats de conférences internationales de la période 1992-2002.

Monsieur le Président,

L'atteinte des objectifs de développement, de sécurité, de stabilité dépend du traitement adéquat des questions de violence et du terrorisme. Le caractère global du phénomène du terrorisme exige un traitement global de la question et cela, par le biais de la complémentarité entre les cultures et les nations et par le refus de la confrontation et de l'affrontement entre elles.

Il importe également de ne pas oublier l'écart considérable qui sépare pays pauvres et pays riches et cela d'autant plus que le retard social, scientifique et technique est une des causes les plus importantes des tensions et nourrit le terrorisme et la violence dans le monde.

En Mauritanie, nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et le considérons comme un phénomène étranger à notre culture et nos valeurs islamiques de tolérance qui rejettent la violence et l'extrémisme et appellent au dialogue, à la compréhension mutuelle et à la tolérance.

Monsieur le Président,

Il apparaît clairement qu'il faut s'atteler sans attendre à amorcer le dialogue politique qui reste la seule voie pour mettre fin au conflit du Moyen-Orient.

Dans ce cadre, mon pays estime que le retrait israélien de Gaza et de quelques villes de Cisjordanie constitue un pas important vers l'application de la feuille de **route** et l'initiative de paix arabe par laquelle les pays arabes proposent à Israël une paix globale contre le retrait total de tous les territoires palestiniens, syrien, et libanais, le retour aux frontières de 1967, l'établissement d'un Etat palestinien avec Jérusalem-Est comme Capitale et une solution négociée des problèmes de réfugiés palestiniens.

Monsieur le Président,

Nous suivons avec intérêt les développements de la situation en Irak et tenons à son unité territoriale, à l'unité de son peuple, à son indépendance, à la non-ingérence dans ses problèmes intérieurs et cela afin de surmonter les problèmes et de réaliser la sécurité, la stabilité et la construction de l'Etat

Nous suivons également avec le même intérêt le développement de la situation au Soudan, donnons notre bénédiction à l'accord intervenu **entre le gouvernement soudanais et l'Armée Populaire de Libération du Soudan (SPI A)** et soutenons les louables efforts menés par le gouvernement soudanais en coordination avec l'Union Africaine, la Ligue Arabe et l'ONU afin de traiter les questions humanitaires, sécuritaires et politiques liées à la crise du Darfour.

En ce qui concerne le **Sahara Occidental**, la Mauritanie soutient les efforts menés par l'ONU et son Secrétaire Général pour trouver une solution définitive qui assure la stabilité dans la région et bénéficie du soutien de toutes les parties.

Monsieur le Président,

La Mauritanie est aujourd'hui à l'orée d'une ère qui a commencé avec l'initiative prise par le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie le 3 août 2005, saluée par l'ensemble du peuple mauritanien et qui a mis fin aux pratiques totalitaires qui l'ont fait souffrir et ont entraîné des dérives dangereuses qui menaçaient l'avenir du pays.

Cette initiative s'appuie sur l'engagement du Conseil, devant le peuple mauritanien, à créer les conditions propices à l'émergence d'une démocratie honnête et transparente et à permettre à la société civile et à l'ensemble des acteurs politiques d'y **participer en toute liberté**. Le **Conseil Militaire n'exercera** pas le pouvoir au-delà de la période nécessaire pour préparer et mettre sur pied de véritables institutions démocratiques, laquelle ne devra pas excéder deux années.

Le Conseil Militaire de la Justice et de la Démocratie confirme solennellement le respect de tous les engagements de la Mauritanie.

En Concrétisation de cette initiative, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a défini pour le Gouvernement les priorités de la période de transition et ce en constituant trois comités ministériels chargés de définir les modalités nécessaires pour garantir la bonne marche des élections prévues, en concertation avec les partis politiques et les organisations de la société civile et d'oeuvrer à ériger un système judiciaire équitable en concertation avec l'ordre national des avocats et enfin de proposer toutes mesures nécessaires pour l'émergence d'un véritable système de bonne gouvernance en concertation avec le secteur privé et la société civile. Tout cela afin d'assurer l'égalité de tous à l'accès aux emplois publics, au service public, de promouvoir les droits de l'homme et d'améliorer le travail de l'administration ainsi que ses rapports avec les administrés, de combattre la corruption et la gabegie, de promouvoir la décentralisation, le secteur privé, et la société civile, dans un système basé sur la bonne gouvernance et la transparence.

Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a pris des mesures favorisant la décrispation du climat politique et la participation pleine et entière de tous les citoyens au processus de transition démocratique. C'est ainsi qu'une amnistie a été proclamée en faveur de tous les Mauritaniens condamnés pour crimes et délites politiques.

Au moment où je vous parle il n'y a aucun Mauritanien poursuivi, détenu ou inculpé pour délits d'opinion, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire national.

Une ordonnance constitutionnelle a également été promulguée qui interdit au Président et aux membres du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, au Premier ministre et aux membres du Gouvernement de transition de se présenter aux prochaines élections ou de soutenir tout candidat ou parti politique.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le mémorandum présenté par notre pays aux Nations Unies pour porter assistance aux observateurs internationaux invités par le gouvernement mauritanien et pour fournir une aide technique et logistique en matière électorale en vue du référendum qui sera organisé au plus tard au mois de juillet 2006 et des élections législatives et présidentielles qui doivent se tenir avant le 3 août 2007, conformément aux engagements du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie.

Monsieur le Président,

La Mauritanie tient particulièrement à contribuer au développement de relations de coopération et de solidarité dans un environnement régional. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre attachement au Maghreb Arabe qui reste un choix stratégique incontournable et un projet ambitieux pour les peuples de la région qui aspirent à plus de complémentarité et de solidarité.

Notre pays tient également à continuer de soutenir le dialogue, la coopération et la rencontre culturelle dans le cadre du forum 5 + 5 et du processus euro-méditerranéen de Barcelone, dont nous célébrons cette année le 10e anniversaire.

Nous tenons à réaffirmer, du haut de cette tribune, notre attachement aux excellentes relations d'amitié et de fraternité qui lient notre pays aux autres pays frères d'Afrique.

Monsieur le Président,

Nous assistons depuis quelques années à des efforts visant à introduire des réformes dans les Nations Unies.

Il est clair que les grandes mutations que connaît aujourd'hui la communauté internationale doivent s'accompagner d'une amélioration du travail de l'Assemblée Générale et de la nécessité d'approfondir son rôle et d'assurer l'application de ses décisions. Cela est également valable pour les autres organes des Nations Unies. Le Conseil Economique et Social doit voir son action s'intensifier et s'approfondir.

Le Conseil de sécurité doit renforcer et élargir sa représentativité en s'ouvrant davantage aux Etats membres de la Ligue Arabe, de l'Afrique et à d'autres pays industrialisés tels que l'Allemagne et le Japon. Il devrait aussi améliorer ses instruments de travail et devenir plus performant dans son action visant à préserver la paix et la sécurité internationales.

Je vous remercie.